

spul



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Mandat historique des professeur.e.s du SPUL : l'Université Laval doit agir

Québec, le 24 janvier 2023. – Dans la foulée d'une impasse constatée dans le cadre de ses négociations – l'Université Laval ayant refusé systématiquement les propositions du comité de négociation du SPUL pour régler les nombreux problèmes persistants depuis plusieurs années et entravant la capacité des professeur.e.s de mener à bien la mission d'intérêt public de l'Université – le comité exécutif du SPUL avait convoqué, le 20 janvier dernier, une Assemblée générale spéciale des membres du Syndicat pour leur proposer de voter en faveur d'un mandat de grève.

Cette Assemblée générale des professeures et professeurs de l'Université Laval a rassemblé plus de 630 collègues qui ont voté, **dans une proportion de 96 %, en faveur du mandat de grève** qui lui a été proposé par le comité exécutif :

Que l'Assemblée générale donne le mandat au comité exécutif de décréter la grève pour deux semaines, du lundi 20 février au vendredi 3 mars 2023, à moins que des progrès significatifs ne soient constatés par les membres du comité de négociation sur chacun des quatre enjeux qui structurent le cahier des charges du SPUL, adopté le 27 mai 2022.

Au-delà du contexte négatif qui a forcé la convocation de cette Assemblée, le comité exécutif du SPUL est évidemment ravi de cette mobilisation historique des membres, puisque jamais une Assemblée générale du SPUL n'avait réussi à réunir plus de 50 % de ses membres depuis sa création en 1976. Cette participation massive des collègues démontre, avec beaucoup de force, la vaste étendue de leur appui aux principales revendications qui structurent le [cahier des charges](#), déposé auprès de l'Employeur le 27 mai 2022 dernier.

Combinée au taux très élevé d'appui au mandat de grève proposé, cette mobilisation permet de soutenir avec force le comité de négociation dans ses discussions avec le comité patronal afin, espérons-le, de mener à un débloqué à la table de négociation sur nos principales revendications.

Bien conscients de l'impact important d'une grève des professeur.e.s sur la vie des étudiant.e.s de tous les cycles à l'Université Laval, les membres du comité exécutif et du comité de négociation sont disponibles et disposés pour accélérer le rythme des négociations de manière à trouver une manière d'éviter l'exercice du mandat de grève, à partir du 20 février prochain.

En peu de mots comme en cent, au vu de la mobilisation sans précédent de ses professeur.e.s, l'Université Laval a maintenant un mois pour éviter la grève.

– 30 –

SOURCE : Louis-Philippe Lampron, président
Syndicat des professeurs
et professeurs de l'Université Laval (SPUL)
spul@spul.ca
Téléphone : 418 656-2955
www.negospul.ca